

Lettre de Wavreumont

Périodique trimestriel

N° 148

Octobre-novembre-décembre 2018

Éditeur responsable : Renaud Thon, Monastère de Wavreumont, B-4970 Stavelot

Bien chers amis,

Une fois de plus, nous allons bientôt relire et réentendre les évangiles de l'enfance de Jésus, et, à l'instar des mages scrutant le ciel, nous allons chercher le scintillement d'un signe à travers les textes : un élément qui nous attire, qui nous met en question, nous invite à changer de point de vue ou à nous lever pour une nouvelle quête. Relire sans nous lasser ces mêmes récits revenant périodiquement avec les temps liturgiques n'a de sens que grâce à leur capacité d'interprétation infinie. Comme le suggère Winicott dans son étude "Jeu et réalité" : "Dans tout champ culturel, il est impossible d'être original sans s'appuyer sur la tradition et à l'inverse, il n'est personne parmi ceux qui contribuent à la culture pour simplement répéter..."

Aussi accueillir la nouveauté de Noël, ce n'est point redire le passé en se contentant de le dépoussiérer, c'est regarder l'origine en laissant surgir une expérience inédite dans notre présent pour ainsi aller à la rencontre d'un avenir, ou plus exactement de quelqu'un qui advient.

L'un des noms du Messie est "Germe", parfois traduit "Orient". "Ainsi parle le Seigneur Sabaot : Voici l'homme ; son nom est Germe, là où il est quelque chose va germer – et il reconstruira le sanctuaire de YHVH" (Zacharie 6,12). Fêter la naissance du Christ et entrer dans une année nouvelle avec foi, c'est tourner le dos à ce qui est mal et mort et prendre part à la germination d'un monde nouveau.

En vous présentant nos meilleurs vœux, nous vous souhaitons cette réorientation et cette fécondité.

Frère Renaud

LE CHEMIN DU PARDON : DANS LA LITURGIE JUIVE, LA TORAH ET DANS LE TALMUD

Pour la septième année consécutive, la communauté du monastère de Wavreumont a organisé, du 25 au 27 mai 2018, un weekend d'études juives avec pour thème : le pardon. Avec Édouard ROBBERECHTS, Maître de Conférences en philosophie juive (Université de la Méditerranée), nous avons exploré ce sujet dans la liturgie juive, dans la Torah et dans le Talmud. Ce résumé est une relecture de ces conférences.

En Europe, le peuple juif a fait l'expérience de beaucoup de violence de la part des chrétiens. Nous n'avons pas su comprendre les textes bibliques qui incitent à chercher la paix et la concorde. Cette histoire "inexcusable" serait-elle pour autant impardonnable ? La réponse à cette question est de taille, car elle engage l'avenir des relations entre Juifs et chrétiens, et porte un témoignage au monde.

Introduction : un peu de terminologie

Le pardon est une demande, et souvent une prière. En hébreu, le verbe "prier" se dit *lehitpallel*¹ (un réflexif !) et signifie : se juger, être ou devenir capable de se juger. Dans la prière, le priant prend distance de lui-même, il se regarde comme dans un miroir, et passe au crible ses actes, ses paroles, ses pensées, ses omissions. C'est une interrogation sur soi-même : sur ce qu'on a été, ce qu'on est, et aussi sur ce qu'on sera, ce qu'on désire être. La prière est ainsi l'acte spirituel par excellence qui embrasse les trois dimensions du temps – le passé, le présent et l'avenir – et dans lequel le croyant a une emprise sur sa personne et sur son existence. Dans la prière, le croyant vise l'avenir dans un acte de liberté, dans l'espoir de pouvoir se corriger, devenir "autre, meilleur". Il devient responsable de son avenir, de la personne qu'il sera "demain".

Le verbe "pardonner" se traduit en hébreu de différentes manières selon la relation qu'il couvre. Le verbe *lisloah* (*selihah*), "pardonner", est utilisé pour le pardon divin par rapport à l'être humain ; le verbe *lekaper*, "couvrir" : pour le pardon personnel et collectif, rituel (cf. le Lévitique) ; le verbe *laset* (*nose, nasa*) signifie "porter la faute" et est employé dans une relation interpersonnelle et aussi par rapport au divin ; le verbe *lenakot*, nettoyer se trouve surtout dans le Talmud : "S'il fait *teshovah* : il nettoie, s'il ne fait pas *teshovah* : il nettoie pas."

L'hébreu a plusieurs termes pour dire la "faute" dont *avon* qui désigne une faute délibérée, une iniquité ; *pescha* : une révolte faite intentionnellement ; *het* : une cible ratée, un crime. On peut fauter par rapport à un commandement positif, dans ce cas il faut faire quelque chose ; ou par rapport à un commandement négatif : dans ce cas, il faut réparer. Il y a des fautes individuelles et collectives ; des fautes qui s'effacent par le pardon, ou par le rituel (cf. le Lévitique).

¹ En hébreu biblique, la racine *pé lamed lamed* : au *piel* se traduit par : 1) juger ; 2) arbitrer ; 3) intervenir en faveur de ; 4) estimer, penser. Un *palil* est un juge.

I. Le pardon dans la liturgie juive : les 18 bénédictions

Première lecture, le pardon : se détourner de ... et se tourner vers...

Dans la 4^e, 5^e et 6^e (cf. traduction ci-dessous) des 18 bénédictions de la *amida*, la prière quotidienne juive, (et dans la prière du *Yom ha-Kippourim*²), l'orant demande pardon au Seigneur. Comment ce pardon est-il présenté dans cette prière?

La <i>amida</i> , selon la version séfarade ³
4 ^e bénédiction : <ul style="list-style-type: none">- Tu donnes gracieusement à l'homme la connaissance- Et enseignes à l'humain l'intelligence.- Donne gracieusement de ta part la sagesse, l'intelligence et la connaissance Béni es-tu, Seigneur, toi qui donnes gracieusement la connaissance .
5 ^e bénédiction : <ul style="list-style-type: none">- Fais-nous revenir, notre père, à ta Torah,- et rapproche-nous, notre roi, de ton service,- et fais-nous revenir par un retour entier devant ta face. Béni es-tu, Seigneur, toi qui veux le retour .
6 ^e bénédiction : <ul style="list-style-type: none">- Pardonne-nous, notre père, car nous avons raté (fauté),- remets-nous, notre roi, car nous avons péché,- car tu es un Dieu bon qui pardonne. Béni es-tu, Seigneur, gracieusement tu pardonnes beaucoup.

Dans la 4^e, 5^e et 6^e de la *amida*, le don du pardon est précédé par des demandes : le priant demande au Seigneur les grâces nécessaires pour pouvoir "s'auto-juger" afin d'être capable de recevoir son pardon. Il s'agit d'un chemin vers le pardon. Dans la 4^e bénédiction, on demande la connaissance (*daat*), l'intelligence (le discernement, *binah*), et la sagesse (*hochmah*) ; dans la 5^e : le retour (*teshovah*) et le rapprochement de son service ; et dans la 6^e : Dieu donne gracieusement le pardon (le verbe *lisloah*).

En hébreu, le verbe "fauter" (pécher), commettre un faute (*lehato – hata ; het* : la faute, le péché, le crime), signifie manquer, rater la cible. Ainsi, la connaissance demandée dans la 4^e bénédiction donne la lucidité pour prendre conscience qu'on a raté la cible (en quoi ? et comment ?). Cette connaissance invite à prendre la décision de se détourner de son ratage et de faire chemin retour, de se mettre au service du Seigneur, de se rapprocher de lui (5^e bénédiction). Dans la 6^e bénédiction l'orant fait l'aveu de la faute ("nous avons raté"), il demande pardon au Seigneur ("remets-nous") et Dieu accorde son pardon gracieusement. Dans les trois bénédictions le priant bénit le Seigneur qu'il reconnaît comme la source des bénédictions, une source abondante qui dépasse toute mesure : gracieusement, beaucoup.

² Le Lévitique et le *Mahzor* de Kippour présentent le rituel du pardon de ce jour. Nous ne l'aborderons pas dans ce texte.

³ Traduction de l'hébreu : E. ROBBERECHTS. Les traductions bibliques sont celles de la Bible de Jérusalem, 1991.

Deuxième lecture, le pardon : relancer la relation

Une deuxième lecture des trois bénédictions, plus biblique et cabalistique, approfondit la première. La connaissance (*daat*), dans le récit biblique, désigne la relation intime entre un homme et une femme (Gn 4,1⁴), et par extension toute relation humaine. Dès lors, la demande de connaissance (4^e bénédiction) se laisse comprendre par une demande d'être mis gracieusement en relation avec le Seigneur. La sagesse (*hochmah*) et l'intelligence (*binah*), également demandées dans cette 4^e bénédiction, sont, dans l'arbre des dix sephirot, portées par la connaissance (*daat*) qui en devient le fondement. La relation recentre, ouvre la vie du priant à la sagesse et à l'intelligence. La prise de conscience qui s'opère ici est celle de ne pas avoir été, de ne pas être à la hauteur de la relation par rapport à soi-même, à l'autre et au Seigneur : on a raté la cible, on a failli, on a volontairement cassé, mis à mal, malmené une relation particulière. La faute a lésé le cœur de la relation. Mais ce constat n'enferme pas le priant dans sa faute. Il découvre, dans la relation avec le Seigneur, un chemin de retour "entier devant sa face", un chemin "de rapprochement de son service" (5^e bénédiction). Ce retour est aussi la volonté du Seigneur ("toi, qui veux le retour") : deux désirs se rencontrent. La faute a engendré le mal, elle est inexcusable, mais elle n'est pas impardonnable. Le pardon se distingue ici de l'excusable (l'inexcusable) en ce qu'il porte sur une relation précise, particulière et singulière. L'excusable (l'inexcusable), par contre, relève de l'universel, du justifiable (injustifiable) et des circonstances atténuantes.

L'aveu est le début d'une ouverture de soi-même vers le Seigneur qui donne gracieusement son pardon. Pour le pardon, je dépends de l'autre, de la personne offensée. Demander et recevoir le pardon est entrer dans une relation qui m'échappe entièrement. Recevoir le pardon engage la responsabilité et l'avenir du priant : relancer la relation avec le Seigneur, avec l'autre et avec soi-même.

La prière de la *amida* nous offre ici une **très bonne nouvelle** : l'être humain n'est jamais enfermé dans sa faute, dans son passé, dans son présent. À chaque instant (bien qu'il y ait des moments particuliers, favorables comme le *Yom ha-Kippourim* qui est une fête !) un chemin de libération peut s'ouvrir devant lui, il peut faire autrement et mieux. Un nouveau souffle le traverse, une nouvelle vie, avec un nouveau travail, commence. On vit de "commencement en commencement", et pas de recommencement en recommencement. Nos ratages ne nous condamnent pas, mais, par le pardon ils deviennent des apprentissages vers du renouveau ! Grâce au pardon et la responsabilité qu'il engage, il y a un renouvellement dans l'histoire. Le pardon brise le cercle d'un éternel recommencement : l'être humain n'est pas condamné à retomber chaque fois plus lourdement dans ses marasmes et ses mesquineries, il doit lutter, lutter durement et avec persévérance pour s'en sortir au mieux. L'avenir peut être meilleur. Cette espérance est vitale pour l'humanité : la transmission de la génération en génération n'est pas seulement une simple réplique du passé – comme le coquelicot qui ne peut que *coquelicotiser* – mais un acte humain où la lutte et la créativité pour un monde meilleur est en jeu. La transmission devient un lieu d'apprentissage, de recherche et de clarification de ce que signifie "être humain", être au service du divin.

⁴ Gn 4,1: L'homme connut Eve, sa femme : *ve ha-Adam yada et Hava, ishto*

II. Le pardon dans la Torah

Le livre de la Genèse : l'enjeu de la relation

Le pardon suppose une relation personnelle "je-tu", nous venons de le dire. Dans le premier chapitre du livre de la Genèse, cette relation peine à "advenir". En effet, jusqu'au 4^e jour, le texte est impersonnel. Au 5^e jour (v. 22), l'impératif (Elohim les bénit et dit : "Soyez féconds, multipliez, emplissez...") pointe vers une relation. Dans le "nous" du 6^e jour (v. 26), une relation "je-tu" est présente. Une relation entre Elohim et l'homme commence à naître au v. 28 : "Elohim les bénit et leur dit : Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la...". Le "je" divin émerge avec le don de la nourriture : je vous donne (*natai*) toutes les herbes portant semence (v. 29). Toutefois, il n'y pas encore de "tu" pour lui répondre.

Dans le texte biblique, le premier "tu" est lié au commandement : "Tu mangeras de tous les arbres du jardin" (Gn 2, 16), au don de la nourriture et de sa jouissance : tout sera partagé. La restriction qui suit "mais..." (Gn 2,17) introduit une négation dans le tout partagé : "tu ne mangeras pas de l'arbre *de connaître* bien et mal⁵", c'est-à-dire de la relation. La négation rend la relation possible : elle crée *un abîme* et donne ainsi une place séparée au "je" et au "tu". L'un et l'autre deviennent capables de se situer dans un face à face. Manger de l'arbre de la connaissance bien et mal est mortifère, dépersonnalise l'autre, lui enlève son unicité, sa singularité. La relation trouve ici tout son sens : le moi n'est pas uniquement, ni essentiellement fondé en lui-même, mais sur la relation avec l'autre qui le constitue. Dès lors, les questions telles que : comment m'ouvrir à l'autre, comment rester moi-même face à l'autre, comment lui faire face sans briser la relation, deviennent vitales.

La faute "abîme l'abîme" de départ entre le "je" et le "tu", me coupe de l'autre, et m'enferme en moi-même. Le pardon suppose que je sorte de mon monde comme totalité qui m'englobe, et que je m'ouvre à une relation où l'autre m'échappe entièrement. Le pardon restaure l'abîme et les séparations. L'abîme est le garant que la Transcendance puisse agir dans les relations. Adam a dû passer par un chemin d'apprentissage pour sortir de son monde "l'autre : c'est moi ; moi : c'est l'autre". Mais, pour donner une place à l'autre, il ne trouve pas mieux de désigner sa femme par : celle-ci, *zot* (Gn 2,26).

Dans la Bible, la relation n'est jamais gagnée, à chaque génération elle doit être refondée⁶. Dans l'histoire de Joseph la faute et la scission entre les frères trouve une réparation durable. Joseph va mettre en route une anamnèse qui progressivement va exhumer le refoulement enfoui dans l'inconscient des frères. Il met en place les conditions de l'aveu, c'est-à-dire permettre au "je" (toujours personnel) de dire : j'avoue, je regrette, je répare, je ne le ferai plus, et maintenant, je demande pardon. Retraçons cette histoire.

Le livre de la Genèse : de l'anamnèse au pardon

Jacob avait un amour préférentiel pour Joseph, fils que Rebecca lui a enfanté (Gn 30,23) et fils de sa vieillesse : "Israël aimait Joseph plus que tous ses autres enfants, car il était le fils de sa vieillesse, et il lui fit faire une tunique ornée" (Gn 37,3). La tunique, comme expression visible de la préférence du père pour son fils, déclenche la jalousie et la haine des frères à son

⁵Gn 2,17 : *oume-ets ha-daat tov va-ra*

⁶Relisons à cet effet l'histoire de Caïn et Abel (Gn 4), celle d'Isaac et d'Ismaël (Gn 16 ; 21) qui se retrouvent ensemble à l'enterrement d'Abraham (Gn 25,9), les péripéties entre Esau et Jacob (Gn 25, 19-34 ; 27-28), leur rencontre et leur séparation (Gn 33) ainsi que la séparation de Abraham et de Loth (Gn13).

égard, au point que toute relation fraternelle devient impossible : "Ses frères virent que son père l'aimait plus que tous ses autres fils et ils le prirent en haine, devenus incapables de lui parler amicalement" (Gn 37,4). Joseph attise la haine de ses frères – il entre donc dans leur jeu – en leur racontant ses deux rêves dans lesquels il est présenté comme le centre autour duquel sa famille se prosterne : "Or Joseph eut un songe et il en fit part à ses frères qui le haïrent encore plus" (Gn 37,5). "Il eut encore un autre songe, qu'il raconta à ses frères" (Gn 37,9)... "Ses frères furent jaloux de lui, mais son père gardait la chose dans sa mémoire" (Gn 37,11).

Le tableau est dressé, tous les éléments du faisceau sont présents pour la mise en action de la haine et de la jalousie. L'occasion favorable ne tarde pas à se présenter. Israël envoie Joseph vers ses frères au pâturage de Sichem, pour qu'il lui rapporte des nouvelles (Gn 37,13.14). Joseph va à la recherche de ses frères (Gn 37,16.17), qu'il a donc "perdus", en effet, il n'est plus en relation avec eux. Le complot qu'ils fomentent pour "l'homme aux songes qui arrive" (Gn 37,19) est radical : la mort (Gn 37,18). Ruben intervient pour sauver la vie de Joseph (Gn 37,22), mais en vain. Son intervention ne réveille pas la conscience de ses frères. Juda profite du passage d'une caravane d'Ismaélites en route vers l'Égypte pour convaincre ses frères de ne pas tuer Joseph, mais de le vendre à ces marchands (Gn 37,26.27). Ainsi, Joseph arrive-t-il en Égypte.

Bien des années plus tard, Joseph retrouve ses frères en Égypte quand, poussés par la famine, ils y descendent pour acheter du blé (Gn 42,3.5). Joseph, dès qu'il les vit les reconnut (Gn 42,7.8a), mais eux ne le reconnurent pas (Gn 42,8b), la faute les a aveuglés. Joseph se souvient de ses songes qu'il avait eus à leur sujet (Gn 42,9) – ses frères se prosternent devant lui (Gn 42, 6b) – et il feint de leur être étranger et leur parle durement (Gn 42,7) : "Vous êtes des espions." Pour réfuter cette fausse accusation, les frères sont invités à révéler à Joseph leur vraie identité et la raison de leur venue en Égypte (Gn 42,10-20). En maître absolu, Joseph persiste dans son accusation. Il retient les frères en prison et insiste pour faire venir Benjamin en Égypte, démarches qui font *signe* vers leur propre comportement envers Joseph, et dont les frères perçoivent la gravité pour leur père Jacob. Cette anamnèse leur fait découvrir une loi immanente qui condamne leur acte à l'égard de Joseph : "Ils se dirent l'un à l'autre : En vérité, nous expions ce que nous avons fait à notre frère : nous avons vu la détresse de son âme, quand il nous demandait grâce, et nous n'avons pas écouté. C'est pourquoi cette détresse nous est venue" (Gn 42,21).

Plus loin dans le récit, quand la coupe de Joseph est trouvée dans le sac de Benjamin, et que les frères ne peuvent plus se justifier devant Joseph, Juda dit : "Dieu a mis en évidence la faute de tes serviteurs" (Gn 44,16). Trouver la faute est une recherche qui ne va pas de soi, Juda l'attribue à la Transcendance.

Joseph nous est présenté comme un personnage très humain – "alors il s'écarta d'eux et pleura" (Gn 42,24a) – et aussi très lucide. Il demeure maître de ses sentiments, de l'enjeu du moment et des prochaines étapes à mettre en place : "Puis il revint vers eux et leur parla ; il prit d'entre eux Siméon et le fit lier sous leurs yeux" (Gn 42,24). De fil en aiguille, à travers les événements et les paroles qu'il suscite, Joseph conduit ses frères à une réminiscence de plus en plus profonde qui vise à *mettre en paroles et en discours* les relations familiales. La conscience morale s'acquiert par l'expérience, par la parole et par le dialogue.

Le texte énonce d'abord l'identité des frères et leur rapport au plus jeune, ce qui doit travailler leur mémoire : "Nous étions douze frères, les fils d'un même père, l'un de nous n'est plus et le plus jeune est maintenant avec notre père au pays de Canaan. Mais cet homme qui est

seigneur du pays nous a répondu : Voici comment je saurai si vous êtes sincères : laissez près de moi un de vos frères, prenez le grain dont vos familles ont besoin et partez, mais ramenez-moi votre plus jeune frère et je saurai que vous n'êtes pas des espions mais que vous êtes sincères. Alors je vous rendrai votre frère et vous pourrez circuler dans le pays" (Gn 42,32-34).

Ensuite, la relation paternelle par rapport à ses enfants : "Alors leur père Jacob leur dit : Vous me privez de mes enfants : Joseph n'est plus, Siméon n'est plus, et vous voulez prendre Benjamin, c'est sur moi que tout cela retombe" (Gn 42,36).

Pour finir par la relation privilégiée de Jacob avec Joseph et Benjamin : "Mais il reprit : Mon fils ne descendra pas avec vous : son frère est mort et il reste seul. S'il lui arrivait malheur dans le voyage que vous allez entreprendre, vous feriez descendre dans l'affliction mes cheveux blancs au shéol" (Gn 42,38).

Après cette mise en parole du roman familial, la voie est ouverte vers *la rencontre*. Dès qu'ils arrivèrent en Égypte, Joseph reconnut son frère Benjamin, le fils de sa mère (Gn 43,29) et il pleura (Gn 42,30). Ici aussi, Joseph sait attendre le moment pour se révéler à ses frères et il continue de creuser leur mémoire. Ému jusqu'aux larmes (Gn 45,1.2) par le discours de Juda (Gn 44,18-34), dans lequel celui-ci prend sa responsabilité devant ses frères et devant son père⁷, il se fait connaître à ses frères : "Je suis Joseph, votre frère, que vous avez vendu en Égypte" (Gn 45,4). Maintenant, Joseph a la certitude qu'ils ne feront plus la faute, qu'ils ont fait chemin retour. Le retournement qu'opère cette reconnaissance dans le récit ne donne pas encore le pardon, mais un retour aux relations familiales, à la fratrie. À partir de ce moment, Joseph entoure son père et ses frères de beaucoup d'aide et de bienveillance. Mais, après la mort de Jacob, ces derniers ne sont pas encore convaincus que Joseph leur a bel et bien pardonné. La faute et la culpabilité pèsent encore sur leur conscience. Ils lui dirent : "Avant de mourir, ton père a exprimé cette volonté : Vous parlerez ainsi à Joseph : Ah ! pardonne (*nasa*) à tes frères leur crime et leur péché, tout le mal qu'ils t'ont fait ! Et maintenant, veuille pardonner (*nasa*) le crime des serviteurs du Dieu de ton père ! Et Joseph pleura aux paroles qu'ils lui adressaient. Ses frères eux-mêmes vinrent et, se jetant à ses pieds, dirent : Nous voici pour toi comme des esclaves ! Mais Joseph leur répondit : Ne craignez point ! Vais-je me substituer à Dieu ? Le mal que vous aviez dessein de me faire, le dessein de Dieu l'a tourné en bien, afin d'accomplir ce qui se réalise aujourd'hui : sauver la vie à un peuple nombreux. Maintenant, ne craignez point : c'est moi qui vous entretiendrai, ainsi que les personnes à votre charge. Il les consola et leur parla affectueusement" (Gn 50,16-21).

La demande de pardon est portée par une confiance, car la réponse dépend de l'autre : je deviens son esclave. Le pardon est toujours une grâce, jamais un dû, il dépasse le simple don, il est un par-don. Par ces paroles, Joseph assure ses frères qu'il les a pardonnés.

Le sens théologique que Joseph donne aux histoires du passé les transfigure. Il les investit d'un nouveau sens pour rendre compte du présent et ainsi présenter à ses frères un chemin de vie et non de mort. L'avenir nous sauve des fautes du passé. "Mais maintenant ne soyez pas chagrins et ne vous fâchez pas de m'avoir vendu ici, car c'est pour préserver vos vies que Dieu m'a envoyé en avant de vous" (Gn 45,5) ; "Dieu m'a envoyé en avant de vous pour assurer la permanence de votre race dans le pays et sauver vos vies pour une grande délivrance" (Gn 45,7) ; "Ainsi, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, c'est Dieu, et il m'a établi comme

⁷ Ce discours ouvre la *parashah vayyigach*, mettant ainsi en valeur cet acte de responsabilité de Juda.

père pour Pharaon, comme maître sur toute sa maison, comme gouverneur dans tout le pays d'Égypte" (Gn 45,8).

Dans la bouche de Joseph, Dieu est le maître de l'histoire. Il donne le sens final aux actions humaines : "Le mal que vous aviez dessein de me faire, le dessein de Dieu l'a tourné en bien, afin d'accomplir ce qui se réalise aujourd'hui : sauver la vie à un peuple nombreux" (Gn 50,20).

Selon cette compréhension, "connaître bien et mal" dépasse, ultimement, les capacités humaines ; le sens ultime de nos actes nous échappe. La Transcendance aura le dernier mot sur nos actes, si nous suivons la route qui mène au pardon. Cette lecture n'enlève rien à l'interdit absolu que nous avons formulé sur : "Tu ne mangeras pas de l'arbre *de connaître* bien et mal", compris comme : tu ne prendras pas possession de la relation. Les deux lectures se superposent.

Conclusion : Le pardon suppose que la personne se reconnaisse l'auteur de ses actes, qu'elle s'en découvre responsable, qu'elle ait une conscience morale active : qu'elle sache qu'elle a fait le mal ; sinon pas de pardon possible. Sans conscience du mal commis, pas de regret, pas d'aveu, pas de désir de réparer, donc pas de mal à pardonner, car le pardon n'a pas d'objet. Le pardon n'est pas l'oubli, les actes demeurent, mais il crée une nouvelle chance pour son auteur de ne plus refaire son acte.

L'Exode : La faute et le pardon collectifs

Le peuple hébreu, à peine constitué par la réception de l'alliance de loi au mont Sinäi (Ex 20), la trahit en fabriquant un veau d'or : "Quand le peuple vit que Moïse tardait à descendre de la montagne, le peuple s'assembla auprès d'Aaron et lui dit : Allons, fais-nous un dieu qui aille devant nous, car ce Moïse, l'homme qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons pas ce qui lui est arrivé" (Ex 32,1).

Moïse, le médiateur vivant de l'alliance, tarde à descendre de la montagne ; le peuple s'impatiente et s'interroge : Moïse, où est-il ? Il se fabrique un médiateur : "Voici ton Dieu, Israël, celui qui t'a fait monter du pays d'Égypte" (Ex 32,4). Ainsi, la médiation vivante de Moïse est remplacée par la médiation fixe et absolue du veau d'or et dans le même mouvement l'Infini se trouve concrétisé, absolutisé. Le Seigneur avertit Moïse de la faute du peuple en ces termes : "Allons ! descends, car ton peuple que tu as fait monter du pays d'Égypte s'est perverti. Ils n'ont pas tardé à s'écarter de la voie que je leur avais prescrite. Ils se sont fabriqué un veau en métal fondu, et se sont prosternés devant lui. Ils lui ont offert des sacrifices et ils ont dit : Voici ton Dieu, Israël, qui t'a fait monter du pays d'Égypte" (Ex 32,7.8).

La sanction divine est radicale pour le peuple, mais elle n'affecte pas Moïse : "Maintenant laisse-moi, ma colère va s'enflammer contre eux et je les exterminerai ; mais de toi je ferai une grande nation" (Ex 32,11). Moïse intervient, apaise le Seigneur et arrive à faire détourner la sanction du peuple : "Et le Seigneur renonça à faire le mal dont il avait menacé son peuple" (Ex 32,14).

Comment Moïse s'en prend-il par rapport au peuple ? Il interroge, d'abord Aaron, le médiateur dans l'exécution de la faute, et il la lui fait *objectiver* : "Moïse dit à Aaron : "Que t'a fait ce peuple pour l'avoir chargé d'un si grand péché (*hataah gedolah*) ?" "Ils m'ont dit : "Fais-nous

un dieu qui aille devant nous, car ce Moïse, l'homme qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons pas ce qui lui est arrivé" (Ex 32,21.23).

La sentence de Moïse est sévère et s'exécute immédiatement : "Il tomba ce jour-là environ trois mille hommes" (Ex 32,28). Réduire le médiateur et l'Infini à une représentation fixe : c'est mourir. Puis il s'adresse au peuple: "Le lendemain, Moïse dit au peuple : Vous avez commis, vous, un grand péché (*hatatem hataah gedolah*). Je m'en vais maintenant monter vers le Seigneur. Peut-être pourrai-je expier (*acaprah* du verbe *lekaper*) votre péché (*hatatcem*)" (Ex 32,30).

Moïse présente la faute devant le Seigneur, intercède pour le peuple et demande au Seigneur de pouvoir couvrir la faute en étant effacé de son Livre, c'est-à-dire de mourir. "Moïse retourna donc vers le Seigneur et dit : "Hélas, ce peuple a commis un grand péché. Ils se sont fabriqué un dieu en or" (Ex 32,31). "Pourtant, s'il te plaisait de pardonner leur péché (*im tisa* (*du verbe laset*) *hatatem*)... Sinon, efface-moi, de grâce, du livre que tu as écrit" (Ex 32,32).

Cette proposition de substitution ne plaît pas au Seigneur pour qui le fauteur doit payer pour sa faute ; il n'est pas facile de marchander avec le Seigneur par rapport à la faute. "Le Seigneur dit à Moïse : "Celui qui a péché contre moi, c'est lui que j'effacerai de mon livre" (Ex 32,33). "Va maintenant, conduis le peuple où je t'ai dit. Voici que mon ange ira devant toi, mais au jour de ma visite, je les punirai de leur péché"(Ex 32,34).

Le Seigneur n'oubliera pas la faute. Mais, puisqu'il demeure auprès de son peuple : c'est qu'il a pardonné. Toutefois, le prix à payer pour la faute demeure : "Et YHVH frappa le peuple parce qu'ils avaient fabriqué le veau, celui qu'avait fabriqué Aaron (Ex 32,35).

Encore quelques mots sur le veau d'or et le sanctuaire

Les commentateurs ont remarqué que le récit du veau d'or est pris entre les prescriptions relatives à la construction du sanctuaire que Dieu donne à Moïse (Ex 25-31) et leur exécution : la construction, l'érection et la consécration du sanctuaire (Ex 35-40). Certains en déduisent que le modèle du sanctuaire que Dieu montre à Moïse ("Tu feras tout selon le modèle de la Demeure et le modèle de son mobilier que je vais te montrer") est déjà en vue d'expier la faute (Ex 25,9). D'autres, par contre, mettent davantage en exergue le désir de Dieu de résider parmi son peuple (Ex 25,8) : "Fais-moi un sanctuaire, que je puisse résider parmi eux (et non dans le sanctuaire)." Le débat n'est pas clos.

Le livre du Lévitique et le *Mahzor* du *Kippour* nous montrent qu'il y a des fautes qui ont besoin d'un rite pour être expiées. Dans le rite, la faute trouve une objectivation et un remède, il cicatrise la lésion que la faute a laissée. Dans le Temple, la collectivité ou une personne répare la relation brisée avec la Transcendance. Le pardon met un blocage à et empêche l'extension de la violence dans la société. Il est vital pour la société et pour sa survie.

III. Le pardon dans le Talmud⁸

Le Talmud nous offre de nombreux récits sur la faute et le pardon, chacun d'eux apporte un enseignement nouveau dans la complexité de la question. J'ai fait un choix entre les différents textes étudiés.

⁸ Vous lirez avec intérêt : LEVINAS Emmanuel, *Quatre Lectures Talmudiques*, Paris, les éditions de Minuit (collection critique), 1968, p. 29-64.

TB Yoma 86b

Rabbi Isaac a dit : on rapporte en terre d'Israël au nom de Rabah bar Mari : "Viens et regarde, la mesure de l'homme n'est pas comme la mesure du Saint béni-est-il ! La mesure de l'homme : celui qui blesse son prochain par des paroles, on ne peut pas savoir si celui-ci sera apaisé ou pas, et s'il est apaisé, on ne sait pas si ce sera par des paroles ou pas [ou par d'autres moyens]. Mais le Saint béni-est-il n'est pas ainsi : un homme commet une transgression en secret, le Saint béni-est-il se laisse apaiser par lui par des paroles, comme il est dit : "Prenez avec vous des paroles et revenez vers la Transcendance" (Os 14,3) et pas seulement cela, mais le Saint béni-est-il considère son retour comme un bien, comme il est dit : "et il prend le bien" (Os 14,3). Et pas seulement cela, mais l'Écriture le considère comme quelqu'un qui a sacrifié des taureaux, comme il est dit : "et nous paierons des taureaux offerts par obligation – mais l'Écriture ajoute : "Je serai guéri grâce à leur retour, je les aimerai [en les considérant comme] un don gracieux (Os 1,5).

Par la faute on n'est plus "dans la relation" avec le Seigneur, il faut y retourner. Dieu vit de la relation avec l'être humain, elle lui est vitale. Le retour de celui qui a brisé la relation est un bien pour Dieu, il le tient pour un sacrifice, il est une guérison pour Dieu même.

Comment faire le retour ? Par les paroles de la Torah même. Les Paroles divines contiennent le remède en cas de leur transgression, elles portent en elles le pardon. Dieu reçoit tout de suite le fauteur, son pardon est "automatique", là où le pardon de l'autre n'est pas sûr. Le commentaire de Emmanuel LEVINAS par rapport à la Mishna⁹ 85a prolonge et éclaire notre passage.

Mishna 85a

"... Les fautes de l'homme envers Dieu sont pardonnées le Jour du Pardon ; les fautes de l'homme envers autrui ne lui sont pas pardonnées par le Jour du Pardon, à moins que, au préalable, il n'ait apaisé autrui." Il écrit¹⁰ : "Mesurons l'énormité de ce que nous venons d'apprendre. Mes fautes à l'égard de Dieu se pardonnent sans que je dépende de sa bonne volonté ! Dieu est en un sens *l'autre* par excellence, l'autre en tant qu'autre, l'absolument autre – et cependant mon arrangement avec ce Dieu-là ne dépend que de moi. L'instrument du pardon est entre mes mains. Par contre, le prochain, mon frère, l'homme, infiniment moins autre que l'absolument autre, est, en un certain sens, plus autre que Dieu : pour obtenir son pardon le Jour du Kippour, je dois au préalable obtenir qu'il s'apaise. Et s'il s'y refuse ? Dès qu'on est deux, tout est en danger. L'autre peut refuser le pardon et me laisser à tout jamais im-pardonné. Cela doit receler sur l'essence du divin des enseignements intéressants !"

TB Yoma 85a

Rav a eu quelque chose avec un égorgeur de bétail. Celui-ci ne vint pas chez lui à la veille du jour de *Yom Kippour*. Alors il dit : "J'irai vers lui pour l'apaiser". [En route] Rav Houna le rencontre. Il lui dit : "Où va le maître ?" Il répondit : "Me réconcilier avec un tel." Alors il dit : "Abba va assassiner quelqu'un." Il alla tout de même. L'égorgeur était assis et martelait une tête [de bétail]. Il leva les yeux et vit. Il lui dit : "Va-t'en, Abba, je n'ai pas de chose avec toi". Comme il martelait la tête, un os se détacha, s'enfonça dans sa gorge et le tua.

⁹ Enseignements oraux réunis par rabbi Yehoudah Hanassi vers la fin du 2^e siècle.

¹⁰ *Op. cit.* p. 36-37.

Quand quelqu'un est enfermé dans son monde, il n'y a plus de relation possible. La personne se tue elle-même, la situation se déshumanise. Il n'y a pas de relation possible quand on habite dans deux mondes différents. Ici aussi, le pardon suppose que la personne sort de son monde qui l'englobe pour qu'un abîme puisse se creuser pour restaurer la relation.

TB Yoma 86b

Rabbi Yosi bar Yehoudah dit : "Un homme transgresse une fois, on lui pardonne, deux fois, on lui pardonne, trois fois, on lui pardonne, quatre fois, on ne lui pardonne pas, comme il est dit : "Ainsi parle le Seigneur : sur trois péchés d'Israël [oui], mais sur quatre, je ne le ferai pas revenir" (Amos 2,6). Et il est dit : "Voilà tout ce que fait Dieu deux ou trois fois, je ne le ferai avec l'homme" (Jb 33,29).

Le temps pour revenir de sa faute est limité. Si la personne persiste dans sa faute au bout de trois pardons, la quatrième fois on ne lui pardonne pas. Pourquoi ? On présume que son agir est devenu une habitude, cette personne n'arrive pas, ou ne veut pas changer son comportement. Ainsi, il se bloque lui-même dans sa faute et refuse de s'ouvrir à un avenir autre et meilleur.

TB Yoma 85b

Rav Yossi bar Hanina a dit : "Quiconque demande à son prochaine de le dégager ne doit pas le solliciter plus de trois fois", car il a été dit : "S'il te plaît ! Porte, s'il te plaît le crime de tes frères et leur faute car ils t'ont rendu le mal. Et maintenant, porte s'il te plaît le crime des serviteurs du Dieu de ton père" (Gn 50,17). Et s'il est mort, qu'il emmène dix personnes, les placent autour de sa tombe et dise : "J'ai fauté contre le Seigneur, Dieu d'Israël, et contre un tel en lui faisant du mal."

La demande de pardon se limite à trois reprises. Après, c'est l'institution qui porte la faute. Le chemin se poursuit...

Rav Hisda a dit : il doit apaiser avec trois rangées de trois personnes, comme il est dit : "Qu'il mette en ligne des personnes et qu'il dise : j'ai fauté – et qu'il mette en ligne –, j'ai fait l'iniquité, et cela ne m'a pas réussi" (Jb 33,27).

Ce passage nous avertit : il ne faut pas laisser passer, annuler une chose importante, mais en faire une affaire communautaire, au risque d'encourager la vengeance.

TB Yoma 85a

Rabbi Yitzhak a dit : "Quiconque fait de la peine à son prochain, même par des paroles, doit l'apaiser (pour être pardonné)", car il a été dit : "Mon fils, si tu t'es porté garant pour ton prochain, si tu as engagé ta parole pour un étranger, tu es pris au piège de tes promesses, tu es devenu prisonnier de ta parole. Fais donc ceci, mon fils, pour recouvrer ta liberté, puisque tu es tombé au pouvoir d'autrui. Va, insiste avec énergie et livre un assaut à ton prochain (ou à tes prochains)" (Pr 6,1-3). "Si tu as de l'argent, ouvre-lui une main généreuse, et sinon assaille-le d'amis."

Le texte insiste sur la gravité de la faute verbale et invite à tout faire pour s'en sortir : aussi faire intervenir ses biens. La relation à autrui n'est pas banale : celles par rapport au tiers et par rapport à la société y sont en jeu. LEVINAS s'interroge, justement, sur le recours à la citation (Pr 6,1-3). Il écrit : "Ce recours à une citation ... nous enseigne que la parole, dans son essence originelle, est un engagement auprès d'un tiers pour notre prochain : acte par excellence, institution de la société. La fonction originelle de la parole ne consiste pas à désigner un objet pour communiquer avec autrui, dans un jeu qui ne tire pas à conséquence, mais à assumer pour quelqu'un une responsabilité auprès de quelqu'un. Parler, c'est engager les intérêts des hommes. La responsabilité serait l'essence du langage¹¹." L'intervention de l'argent peut étonner, mais "...que le sacrifice d'argent soit celui qui coûte le plus est une constante talmudique... Elle dénonce l'hypocrisie que recèle le spiritualisme éthéré des possédants... L'offense verbale n'en demande pas moins : sans le dur labeur de la conciliation de volontés nombreuses, sans le sacrifice matériel, la demande du pardon et même l'humiliation morale qu'elle comporte, s'accommodent de veulerie et de paresse. Les vœux pieux sont faciles. L'effort de l'acte commence quand on se dépouille de son bien et quand on mobilise des volontés¹²."

TB Yoma 87a

"Les fautes entre l'homme et Dieu ...". Rav Yossef bar Habo a objecté à Rabbi Abahou : "(Comment peut-on dire que) les fautes de l'homme envers autrui ne sont pas recouvertes par le jour de Kippour", alors qu'il est écrit (1 Sm 2,25) : "Si un homme faute envers un autre homme, Dieu le jugera" ? Que signifie ? Le juge. S'il en est ainsi – lis donc la fin (du verset) : "Mais si c'est par rapport à la Transcendance qu'un homme faute, qui intercédera pour lui ?" – Voici comment il faut comprendre : "Si un homme faute envers un autre homme **et l'apaise** (pilelo), Dieu [lui pardonnera]. Mais si c'est par rapport à la Transcendance que la faute est faite – qui pourra intercéder pour lui ? La *Teshouva* et les bonnes actions."

"Si un homme faute envers un autre homme, Dieu le jugera" : ceci pourrait nous faire croire que Dieu ou l'histoire s'occupera des fautes interpersonnelles, qu'elles sont en définitive de peu d'importance. La réfutation : "Si un homme faute envers un autre homme **et l'apaise**, Dieu [lui pardonnera]" rectifie le tir : il faut toujours essayer d'apaiser son prochain lésé. L'universel, l'histoire, le principe ne peuvent se substituer à l'interpersonnel. Le règlement des conflits relève du ressort des êtres humains.

Conclusion : La liturgie juive, la Torah, le Talmud prennent les actes humains au sérieux : l'être humain fait du mal, il rate la cible. Ils montrent le chemin pour sortir de l'engrenage dans lequel le mal nous enchaîne, et de la violence qu'il engendre. Le pardon est l'acte religieux et moral par lequel l'être humain peut sortir de ces actes mortifères et reprendre la route de la vie. Chercher l'erreur, pour s'engager vers plus de vérité, de bonté et de bonheur : telle est la bonne nouvelle d'espérance que les textes présentés ici nous apportent. Le chemin est long et parfois douloureux, il demande beaucoup de discernement et de lucidité, beaucoup de courage et d'humilité, mais la survie de l'humanité, et des relations entre Juifs et chrétiens est à ce prix, comme l'histoire de Joseph nous l'enseigne.

Lutgarde Verbouwe

¹¹ Op.cit. p. 46

¹² Op.cit. p. 47

CHRONIQUE

Le 7 octobre, frère Renaud représente la communauté à l'installation du nouveau doyen de Malmedy, l'abbé Vital Nlandu.

Le 8 octobre, le chapitre vote la décision de céder en bail emphytéotique la maison Gillot à l'ASBL "Un monde à part" qui s'occupe déjà du refuge depuis 2004.

Bruno Vermeyleen, Nayeli et Déedeni Devos viennent nous parler du colloque qu'ils ont organisé sur la problématique de la migration.

Frère Xavier a décidé de ne pas renouveler son engagement d'oblat régulier et s'oriente vers un nouveau projet. Nous le remercions pour tout ce qu'il a apporté à la communauté durant ces six années.

Le 15 novembre, le conseil d'administration de Mambré rencontre Olivier Küpper pour établir un calendrier d'occupation de la maison par le projet des "Olivier's", appelé maintenant "La relève". Ils organiseront une session par mois. En dehors de ces activités mensuelles, vous pouvez continuer à louer Mambré au long de l'année 2019. Pour réserver, demandez frère Jean-Albert au 080 862318.

Le 18 novembre, frère Benoît Standaert partage notre souper festif et nous explique son projet de vie en Italie. Encore de belles pages à écrire entourées de prière et d'enseignements... Bonne chance, Benoît...

Le 19 novembre, nous consacrons une matinée à travailler le thème de l'office divin dans la Règle.

Du 23 au 25 novembre, frère Renaud donne une retraite à Ermeton pour les fraternités. Il a la chance de participer ainsi à la célébration du 25^e anniversaire de profession de sœur Birgitta.

Le 24 novembre, une centaine de personnes viennent écouter la psychiatre parisienne Pauline de Vaux sur le thème : Addiction(s), maladie du sens, maladie du don ?

Le 25 novembre, le concert donné à l'église par l'ensemble vocale Magna Vox est l'occasion d'une vente de jus de pomme en faveur de l'ASBL Oneux. J'ai entendu dire qu'un groupe de jeunes se forme en vue d'un voyage au Pérou en 2019. Frère Jean-Albert et Pierre Cornet doivent y être pour quelque chose.

Nous apprenons avec grande tristesse la mort inopinée de Maud Bouche, l'épouse d'Yvonnice, oblat du monastère et membre de la fraternité Saint-Benoît en Normandie.

Cette année, pendant notre retraite communautaire, nous nous laissons guider à travers le psautier par l'Abbé de Lérins, Père Vladimir, cistercien de la commune observance. Il nous

apprend que, selon saint Bernard, l'épouse du Cantique doit loucher : un œil vers le bas pour connaître sa misère et un œil vers le haut pour recevoir la miséricorde salutaire du Christ. Comme elle, vous pouvez vous entraîner lors de votre prochaine oraison...

Frère Pierre va deux jours à Trosly et rencontre Jean Vanier.

Le 8 décembre, huit frères découvrent le musée de la poterie à Raeren et visitent Walter Meessen, entré récemment à la maison de repos de cette commune de la région germanophone.

Le 9 décembre, le nouveau doyen de Malmedy partage notre repas de midi et nous parle de sa vision de la pastorale dans la région.

Nous apprenons la mort de Jean-Pierre Cartuyvels, président honoraire de notre ASBL "Aide aux missions du monastère Saint-Remacle". Il en a été un des fondateurs, il y a plus de 50 ans. Jamais n'ont fléchi son amour de Wavreumont et son service efficace au sein de cette équipe, sans laquelle notre projet au Pérou n'existerait pas. Les funérailles ont eu lieu le 13 décembre. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Françoise et à toute la famille. Nous célébrerons une eucharistie à sa mémoire au monastère le samedi 26 janvier 2019 à 8h30.

Le 17 décembre, frère Pierre de Béthune vient nous parler du DIM (Dialogue Interreligieux Monastique).

Le 19 décembre, frère Beto va au Pérou pour un mois afin d'aider sa maman auprès de son père malade.

Le 20 décembre le vestibule d'entrée de l'église, porte latérale, est rénové et rafraîchi.

Frère Renaud